

**NON CLASSIFIÉ**

Public Inquiry Into Foreign Interference  
in Federal Electoral Processes and  
Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère  
dans les processus électoraux et les  
institutions démocratiques fédéraux

## Résumé d'entrevue : Monik Beauregard<sup>1</sup>

### Contexte

Le 22 février 2024, Monik Beauregard, à titre de membre du Panel des cinq de 2019 et de haute fonctionnaire de Sécurité publique Canada, a été rencontrée en entrevue par les avocats de la Commission. L'entrevue s'est déroulée dans un environnement sécurisé et comportait des références à des informations classifiées.

Ce préambule et le texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur. Le présent résumé doit être lu conjointement avec les rapports institutionnels préparés par le gouvernement du Canada et les résumés d'entrevues préparés pour les Panels des cinq de 2019 et de 2021.

\* \* \*

- [1] M<sup>me</sup> Beauregard a occupé plusieurs fonctions au sein du gouvernement avant de prendre sa retraite en 2021.
- [2] Ses plus récentes fonctions comprennent :
- Analyste du renseignement au ministère de la Défense nationale (« MDN ») et au Secrétariat de la sécurité et du renseignement du Bureau du Conseil privé (« BCP »);
  - Directrice exécutive, Centre intégré d'évaluation du terrorisme (« CIET »);
  - Sous-ministre adjointe principale (« SMA principale »), Secteur de la sécurité nationale et de la cybersécurité à Sécurité publique Canada;
  - Sous-ministre déléguée (« SMD ») de la Sécurité publique à partir du mois d'août 2019;

---

<sup>1</sup> Traduction.

**NON CLASSIFIÉ**

- Le ou vers le 12 septembre 2019, elle est devenue sous-ministre par intérim (« SM par intérim ») de la Sécurité publique (« SP ») jusqu'à ce que Rob Stewart soit nommé à ce poste le 17 décembre 2019. À ce moment-là, elle est retournée à son poste précédent de SMD à la SP jusqu'à sa retraite en 2021.

[3] C'est en tant que SM par intérim qu'elle est devenue membre du Panel des cinq en remplacement de Gina Wilson. M<sup>me</sup> Beauregard a fait remarquer que, lorsqu'elle a été nommée SMD, elle n'a pas été remplacée dans son rôle de SMA principale. Par conséquent, tout en occupant les postes de SM par intérim et de SMD, elle a continué à assumer certaines des responsabilités de son ancien poste de SMA principale.

[4] M<sup>me</sup> Beauregard a expliqué que les sous-ministres délégués n'ont pas de responsabilité ni de pouvoir officiel. Les obligations redditionnelles restent entre les mains du SM. Les sous-ministres adjoints qui sont prêts à être nommés au niveau de SM sont promus au poste de sous-ministre délégué afin qu'ils puissent se familiariser avec le rôle de SM, notamment en ce qui concerne la relation avec le ministre, avant d'être nommés à un poste de SM à part entière.

\* \* \*

## Sécurité publique

### Rôle de la SP dans la lutte contre l'ingérence étrangère

[5] M<sup>me</sup> Beauregard a décrit son expérience en matière d'ingérence étrangère (« IE ») avant qu'elle ne fasse partie du Panel des cinq. Elle a expliqué qu'à l'époque où elle était SMA principale, le dossier de l'IE a pris de l'importance en raison de la plus grande attention accordée par la SP aux activités hostiles des acteurs étatiques (« AHAE »). Elle a précisé que son mandat portait alors principalement sur les AHAE dans le contexte de la *Loi sur l'investissement Canada* (LIC). En effet, les investissements chinois dans les entreprises et les infrastructures canadiennes et les menaces qui pouvaient en résulter suscitaient de plus en plus d'inquiétudes. La SP contribuait à conseiller le ministre sur la manière de faire face à ces menaces. M<sup>me</sup> Beauregard a indiqué qu'elle a également participé à l'élaboration du projet de loi C-59, qui modernisait le cadre législatif et l'infrastructure de la sécurité nationale, notamment par la création de l'**Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement** (« OSSNR »).

**NON CLASSIFIÉ**

- [6] À titre de SMD et de SM par intérim de la SP, M<sup>me</sup> Beauregard consultait régulièrement du renseignement, principalement en vue d'éclairer les politiques publiques. Elle a indiqué qu'à ces postes, elle consultait moins de renseignement que lorsqu'elle était SMA principale parce qu'à ce niveau plus élevé, son temps était réparti entre un plus grand nombre de questions et de sujets de préoccupation.

## Circulation de l'information

- [7] M<sup>me</sup> Beauregard a fait remarquer que dans son poste précédent de SMA principale à la SP, elle avait un accès régulier et important au renseignement. Elle a expliqué qu'à la SP, le SMA principal est le fonctionnaire le plus haut placé qui a un accès direct aux comptes du Réseau canadien Très secret (« RCTS »). C'est pourquoi il lui est plus facile qu'aux SM d'accéder au renseignement. Le ou la SMA principal-e est généralement chargé-e de recevoir du renseignement extrêmement délicat destiné à des destinataires désignés au sein de la SP. M<sup>me</sup> Beauregard a précisé qu'en tant que SMD et SM par intérim, elle recevait le renseignement de nature plus routinière par l'intermédiaire du directeur général des opérations en matière de sécurité nationale. Si elle était une destinataire désignée, la SMA principale était généralement avertie du renseignement qu'elle devait lire. À cet égard, il n'existait toutefois pas de mécanisme formel.
- [8] M<sup>me</sup> Beauregard a ensuite expliqué que si le ministre est mentionné sur la liste des destinataires d'un élément de renseignement particulier, celui-ci passe par le bureau du SMA principal et est transmis de là au bureau du ministre par un agent de liaison. Cet agent est un fonctionnaire qui travaille au bureau du ministre et est responsable de la transmission de l'information, notamment du renseignement provenant du ministère et à destination du chef de cabinet du ministre. Lors de l'élection de 2019, Laurence Chow était l'agente de liaison au bureau du ministre Bill Blair. M<sup>me</sup> Beauregard n'a pas été en mesure de confirmer la manière dont le cabinet du ministre traitait le renseignement après l'avoir reçu.
- [9] Selon M<sup>me</sup> Beauregard, le flux du renseignement destiné au cabinet du ministre Blair était principalement déterminé par les organismes dont les chefs proposaient des séances d'information directement au ministre, au besoin. Elle a expliqué que le SM ou la SMD assistait aux séances d'information des organismes de sécurité avec le ministre Blair.

**NON CLASSIFIÉ**

Elle se souvient avoir assisté à au moins une séance d'information sur l'IE avec le ministre Blair en l'absence du SM Rob Stewart. Cette séance a eu lieu au début de l'année 2021 et portait sur l'intérêt chinois à cibler les députés fédéraux du Canada. M<sup>me</sup> Beauregard ne se rappelait pas si les noms de députés en particulier avaient été mentionnés lors de ce breffage ni à quelle date celui-ci avait eu lieu.

**Panel des cinq****Structure et fonctionnement du Panel**

- [10] Le niveau de connaissance et d'expérience en matière de renseignement des membres du Panel des cinq de 2019 était variable. M<sup>me</sup> Beauregard considérait son rôle à la fois comme celui d'une représentante de la communauté de la sécurité nationale et comme celui d'une haute fonctionnaire. Elle s'est jointe au Panel au début de la période électorale et n'a donc pas assisté aux premières réunions du Panel où les membres ont commencé à développer une compréhension commune de la Directive du Cabinet. Elle ne se souvient pas si elle a été informée par la suite du contenu de ces réunions ou si elle a reçu une première évaluation de l'état de la menace. Néanmoins, elle avait consulté quotidiennement un important volume de renseignement sur la sécurité nationale dans le cadre de ses fonctions antérieures à titre de SMA principale et avait bonne confiance d'être déjà bien au fait du contexte de la menace. Elle estimait être bien placée pour tirer parti de son expérience en matière de sécurité nationale lorsqu'elle exerçait son jugement au moment de prendre des décisions au sein du Panel. À l'époque, sa principale préoccupation était la possibilité que la Russie pirate l'infrastructure électorale.
- [11] M<sup>me</sup> Beauregard a indiqué qu'elle avait assisté pour la première fois à une réunion du Panel des cinq le 16 septembre 2019. Au cours de cette réunion et des suivantes, le Panel a reçu des scénarios hypothétiques (exercices de simulation) qu'il a étudiés pour déterminer, par consensus, si le seuil permettant de faire une annonce publique était atteint. M<sup>me</sup> Beauregard se souvient que le scénario qui a été le plus discuté est celui dans lequel on supposait que le Kremlin transmettait anonymement aux médias canadiens des informations concernant le plan d'ingérence électorale de la Russie au Canada, puis amplifiait artificiellement l'histoire sur Twitter – entraînant une couverture médiatique à l'échelle nationale et poussant les électeurs à s'interroger sur l'intégrité du

**NON CLASSIFIÉ**

processus électoral. Les membres du Panel des cinq ont également réfléchi à l'approche appropriée qui aurait été utilisée pour informer la population canadienne de cet incident particulier, étant donné que la majeure partie du renseignement en cause était classifiée. L'incident du *Buffalo Chronicle*, où une publication américaine a diffusé des informations incendiaires sur le premier ministre qui ont fait beaucoup de bruit, est un exemple réel qui s'est produit vers la fin de la période électorale. M<sup>me</sup> Beauregard s'est dite d'accord à propos d'une déclaration provenant de l'entrevue d'autres membres du Panel des cinq de 2019, selon laquelle l'écosystème s'était « purifié de lui-même » grâce aux articles des médias traditionnels qui avaient démenti les allégations du *Buffalo Chronicle*, et qu'aucune mesure n'était requise de la part du Panel des cinq. Elle a fait remarquer qu'à l'époque, ses préoccupations étaient essentiellement liées à la mésinformation dans les médias traditionnels, plutôt que dans les médias sociaux.

**Circulation de l'information**

- [12] En général, les réunions hebdomadaires du Panel des cinq commençaient par des présentations du Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignement visant les élections (« Groupe de travail ») et des organismes de sécurité nationale. Les membres du Panel des cinq recevaient les informations pertinentes principalement sous forme de rapports de situation quotidiens (« RAPSIT ») du Groupe de travail, qui leur étaient fournis directement, et sous forme de breffages présentés à la réunion hebdomadaire du Panel des cinq. M<sup>me</sup> Beauregard se souvient d'avoir reçu du Groupe de travail une partie (mais pas la totalité) du renseignement brut qui était à la base des RAPSIT (tels que les rapports de renseignement du SCRS). Après les séances d'information, le Groupe de travail ou les représentants des organismes quittaient la réunion afin que le Panel des cinq puisse délibérer seul, accompagné uniquement d'Allen Sutherland, du Secrétariat des institutions démocratiques et du Secrétariat des communications du BCP. M<sup>me</sup> Beauregard a dit se souvenir que certains membres du Panel des cinq étaient également membres du Comité des sous-ministres sur la coordination opérationnelle (« CSMCO »), mais elle a ajouté qu'il n'y avait pas de dédoublement d'efforts, car les questions liées aux élections étaient laissées à l'évaluation et à la gestion du Panel des cinq.

**NON CLASSIFIÉ**

## Seuil

- [13] M<sup>me</sup> Beauregard a eu connaissance de certaines discussions sur la création du Panel des cinq lorsqu'elle travaillait comme SMA principale. Cependant, elle n'a pas participé à la formulation du libellé de la Directive du Cabinet sur le Protocole public en cas d'incident électoral majeur (« Directive du Cabinet »).
- [14] Pour déterminer si le seuil requis pour faire une annonce publique était atteint, M<sup>me</sup> Beauregard évaluait d'abord son degré de confiance dans le renseignement ou l'information et examinait de près les mises en garde qui accompagnaient les rapports. À son avis, un rapport présentant un faible niveau de crédibilité ne devait pas donner lieu à une communication publique, compte tenu de ses répercussions importantes sur le public. En cas de faible degré de confiance, le Panel des cinq cherchait à obtenir des confirmations supplémentaires auprès des organismes de sécurité nationale pertinents.
- [15] À cet égard, M<sup>me</sup> Beauregard se souvient d'avoir discuté du processus d'investiture dans Don Valley-Nord. Les membres du Panel des cinq se sont rendu compte que les allégations laissaient supposer une ingérence de la République populaire de Chine (« RPC ») dans les processus démocratiques du Canada. Toutefois, les membres du Panel « voulaient plus » d'informations avant d'envisager des mesures.
- [16] M<sup>me</sup> Beauregard a été interrogée sur un rapport de renseignement concernant une éventuelle ingérence étrangère de la RPC qui a été publié après l'élection de 2019. Elle ne se rappelait pas avoir reçu d'information ou de renseignement à ce sujet, et a reconnu que ce rapport aurait certainement présenté un intérêt s'il avait été publié pendant la période électorale.
- [17] En fin de compte, le Panel des cinq n'a déterminé aucune situation qui franchissait le seuil requis, ne serait-ce que dans une seule circonscription.